

ASSEMBLÉE DES GOUVERNEURS

RÉSOLUTION 2023-4-AG-R-37

Attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec, proposé par l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Louis Jacques Filion

adoptée par l'Assemblée des gouverneurs de l'Université du Québec lors de la réunion 2023-4-AG tenue le **26 avril 2023**.

VU les articles 4 et 31 de la *Loi sur l'Université du Québec*;

VU l'article 2 de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa de l'Université du Québec* concernant le cheminement d'un dossier de candidature;

VU la candidature de Louis Jacques Filion, retraité depuis 2016, professeur en entrepreneuriat et création d'entreprise qui a reçu de nombreux prix pour l'excellence de sa pédagogie et qui est reconnu pour son investissement actif dans la promotion de l'entrepreneuriat dans le monde, suggérée par le recteur de l'UQTR au président de l'Université du Québec dans sa correspondance du 19 avril 2023;

VU la correspondance du président de l'Université du Québec adressée au recteur de l'UQTR à l'effet de l'informer que la candidature de Louis Jacques Filion répond aux critères de la *Politique d'attribution du titre de docteur honoris causa* et qu'elle sera proposée à l'Assemblée des gouverneurs, sous réserve d'une recommandation favorable du conseil d'administration de l'UQTR;

VU la résolution 2023-CA707-04.04.03-R7887 du conseil d'administration de l'UQTR, en date du 24 avril 2023, à l'effet de recommander à l'Assemblée des gouverneurs d'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec à Louis Jacques Filion;

Sur la proposition de Nathalie Vallée,
appuyée par Lucie Laflamme,

IL EST RÉSOLU :

D'attribuer le titre de docteur *honoris causa* de l'Université du Québec, proposé par l'Université du Québec à Trois-Rivières, à Louis Jacques Filion afin de reconnaître :

- la notoriété de ses réalisations de par son investissement active dans la promotion de l'entrepreneuriat dans le monde. À travers son enseignement et ses conférences à l'international, il a contribué à l'avancement et au rayonnement de cette discipline;
- l'ampleur de sa carrière à titre de professeur dont il a reçu de nombreux prix pour l'excellence de sa pédagogie et l'importance de ses nombreuses publications. Reconnu pour son dynamisme et son leadership, il a également contribué à l'amélioration des programmes d'enseignement et de recherche sur l'entrepreneuriat et a réussi à améliorer la perception de l'entrepreneuriat et des micros, petites et moyennes entreprises (MPME) au sein des écoles de gestion;
- l'impact exceptionnel de ses réalisations qui s'exprime par une contribution remarquable à l'avancement des entreprises et des dirigeants de MPME. Modèle d'inspiration et d'éducation pour les générations futures, il a été décoré de nombreux prix dont Le Prix Julien-Marchesnay de l'Association internationale de recherche en entrepreneuriat et PME (AIREPME) reconnaissant ainsi son engagement constant et sa passion remarquable contribuant à inspirer, aider et soutenir les jeunes chercheurs en entrepreneuriat et en PME;

- sa contribution remarquable au progrès de la société, notamment par ses recherches portant sur les systèmes d'activités innovants, les processus visionnaires, la création d'entreprises et l'entrepreneuriat technologique.

ADOPTÉE

Le secrétaire général par intérim,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martin Hudon', with a long horizontal flourish extending to the right.

Martin Hudon